

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 27 juin 2018 à 20h30

Secrétaire de séance : Louis BOCCHINO

Présents (8) : Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Elsa CHARRIER, Gilles CERUTTI, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET, Sébastien SAULE

Absents (1) : Roselyne FONSECA

Absents excusés (1) : Thida AO

Pouvoirs (1) : Thida AO à Isabelle CAVALLO

Quorum (6) : atteint

1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 juin 2018	9	6		3	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal valide l'ajout de la délibération validant l'ordre de service pour la tranche ferme des lots 1 et 2 de l'opération « réseaux du lotissement du pré du Comte ».

DCM42 - Marché de Travaux de voiries 2018 – choix des entreprises

Il s'agit d'attribuer le marché de travaux pour le programme 2018. 3 offres ont été reçues. Proposition d'attribuer le marché à l'entreprise BRON dont l'offre est la mieux disante à 13750,13 € HT.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM43 - Personnel - création d'un CDD pour le poste de cuisinier – DCM 43

Il s'agit de créer le poste de cuisinier pour 936 h sur l'année, en CDD du 6 août 2018 au 5 juillet 2019.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM44 - Personnel - création d'un poste pour recrutement au secrétariat – DCM 44

Il s'agit de créer un poste d'agent administratif principal 2^{ème} classe pour permettre le recrutement au secrétariat.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM45 - Personnel - tableau des emplois mis à jour – DCM 45

Vu les deux délibérations précédentes, il y a lieu de mettre à jour le tableau des emplois.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM46 - Cantine scolaire – tarifs pour septembre 2018 – DCM 46

Il s'agit de valider le tarif de 4 € le repas et de 2 € le service pour les PAI (projets d'accueil individualisé).

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM47 - Cantine scolaire – remboursement frais de déplacement d'une élue de St Just de Claix

Il s'agit de rembourser les frais de déplacement de Mme Maryse Bonnet, adjointe à la commune de Saint Just de Claix pour lui permettre de venir à St Pierre d'Entremont partager son expérience avec les élus et le personnel de la cantine. Le montant de ces frais est de 54 €.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM48 - Opération réseaux du Lotissement du Pré du Comte – Lots 1 et 2 - validation des OS tranches ferme

Il s'agit de valider les ordres de service des tranches fermes des lots 1 et 2, pour permettre de lancer les travaux. Les ordres de service des tranches optionnelles feront l'objet d'une validation ultérieure avant tout commencement des travaux.

3. Sujets à traiter

- **Projets et chantier**
 - **Réseaux du Pré du Comte** : réunion publique le 6 juillet à 20h. La modification de tracé de l'assainissement en haut du lotissement pour éviter la parcelle de M Edouard et Mme Morel entrainerait un surcout de 7 k€ HT. Il faudra trouver une solution moins couteuse.
 - **Eclairage public / St Même et les Grattiers**. Réunion de lancement des travaux avec l'entreprise Bouygues Energie le 29 juin.
 - **Traversée du bourg** : phases 1 et 2 réceptionnées. Le conseil municipal valide le principe d'une consultation des entreprises de travaux groupée pour les phases 2bis, 3 et 4. Prévoir les travaux d'enfouissement des réseaux secs et les travaux de protection de la berge du Guiers devant la boulangerie suite à l'étude du SIAGA.
 - **Voirie** : voir délibération.
- **Comptes rendus des réunions communales ou thématiques**
 - Recrutement au secrétariat : Rencontre des candidats
 - Visite de classement camping
 - Conseil d'école – voir CR
- **Comptes rendus des réunions intercommunales**
 - CCCC – Commission lien avec le territoire
 - CCCC – commission déchets
 - SIAEP du Thiers – comité syndical -
 - SMAPS – conférence sur l'évolution des intercommunalités
 - CCCC – conseil communautaire – voir le CR
 - CCCC – PLUi : voir ci dessous.
 - CCCC – comité stratégique enfance jeunesse
 - CD73 – Circuits courts et alimentation.
 - EPFL – droit de préemption urbain : faire une demande de droit de préemption renforcé auprès de la CCCC qui a maintenant la compétence PLU.
- **Secrétariat / recrutement** : le conseil municipal s'organisera pour faciliter le fonctionnement du secrétariat dans cette période de recrutement.
- **Poste de 2^{ème} adjoint** : Isabelle Cavallo va déménager à Chambéry. Elle reste 2^{ème} adjointe. Le conseil municipal prévoit une réunion de travail pour revoir l'organisation générale et les missions de chacun, après la séance du conseil du 11 juillet.
- **PLUi** :
 - Zonage : une OAP et étude de discontinuité sont nécessaires pour les Curiés. La zone UC actuelle, entre le cimetière et le camping pourrait devenir agricole s'il n'y a pas de

- projet de logements collectifs à cet endroit. L'extension de zone constructible au Bandet sera à dimensionner précisément. Idem à St Même d'en bas.
- Schéma directeur assainissement : les mesures d'entrées d'eau parasite ont mis en évidence de très fortes entrées d'eau sur le réseau de St Pierre d'Entremont Isère même par temps sec, dans une bien moindre mesure sur le réseau de notre commune.
 - Schéma directeur de l'eau : suivant les estimations corrigées, le besoin en eau du haut service (Ruine Bâton) pourrait être couvert par l'excédent d'eau du bas service (St Même). De ce fait, il ne serait plus nécessaire d'avoir un secours de la commune de St Pierre d'Entremont Isère.
 - **Conseils de hameaux de l'automne** sur le PLUi :
 - Déroulement : Isabelle Cavallo contacte Florence Pellet pour organiser ces conseils, contenu, déroulement. Il faudra 2 élus par séance.
 - Conseil de hameaux des Bandet : suite au départ de Gilles Cerutti, l'animateur de ce conseil, le conseil municipal décide de regrouper ce conseil avec celui des Claret.
 - Date : 6 octobre la Fracette et St Même, 13 octobre (à confirmer) : le Bourg et les hameaux du haut.
 - **Projet cantine** : préparation de la réunion du COPIL du 28 juin.
 - **Dispositif rézopouce** : le conseil municipal décide de ne conserver que les points d'arrêt situés en agglomération (le Bourg et St Même).
 - **Camping**
 - Mission promotion : Isabelle nous fera un point sur l'avancement.
 - Logo en cours de finalisation, plan du camping terminé.
 - Pots d'accueil : l'office du tourisme ne pourra pas y participer.
 - Classement 2 étoiles : le renouvellement est validé.
 - Label tourisme et handicap : ce label a été validé par la commission régionale.
 - **Soirée éclipse de lune le 27 juillet au soir** : la soirée commencera à 20h30 par une présentation de l'éclipse de lune, en salle, puis projection de films. A 22h, observation de l'éclipse sur le parking de l'école et retour à la Salle notre Dame pour soirée conviviale. M Deroo, astronome amateur animera la soirée.
 - **Veille sociale**
 - **Tournage d'un film dans le cirque de St Même**
 - **Impayés St Pierre Isère** pour les frais de la STEP des Buis, la Maison Hermesende et le solde de l'opération groupe scolaire : à la date, ces refacturations n'ont pas encore été réglées. Une dernière relance sera faite avant demande d'intervention du trésorier.
 - **Fermeture de la trésorerie des Echelles** : les communes concernées souhaitent un transfert à la trésorerie de St Laurent du Pont plutôt qu'à Pont de Beauvoisin. Les préfetures étudient cette solution.

4. Délégations du conseil municipal au maire

- DIA – parcelles B 1422-B1679-B2132-B2136-B2134-Les Tardy

5. Courriers divers

- **Collège Béatrice de Savoie** / demande de subvention : le conseil municipal décide de ne pas attribuer de subvention au collège de les Echelles.
- **Préfecture** / réponse négative au recours de CHARDON Laurent contre le Permis de Construire « les champs du Pain » Association Entre Monts et Merveilles.